

Deux points de vue sur le futur de Grandson

GRANDSON ■ Présenté mardi à la salle des Quais, le projet de plan de quartier de Fiez-Pittet, aux Tuileries-de-Grandson, a suscité de nombreuses interrogations, avec, en filigrane, deux visions du futur de la cité d'Othon. Les opposants promettent un référendum.

Pour la Municipalité de Grandson, le plan de quartier de Fiez-Pittet, que nous avons présenté dans notre édition de lundi, représente un maillon important, et nécessaire, à la politique de logement, dans une vision englobant l'agglomération yverdonnoise (AggloY). Pour les opposants, emmenés par des voisins directs de la parcelle concernée - en forme de triangle dont la limite des propriétés de la rue des Vergers forme la base et la route de la Brinaz et le ruisseau du même nom les deux autres côtés -, ce projet est «trop grand» et susceptible de générer des nuisances.

A l'évidence, la séance a permis aux parties en présence de s'exprimer avec une bonne ambiance. Mais pas de rapprocher les positions. «On aurait pu imaginer améliorer le projet avec eux», déplore Antonio Vialatte. Le municipal en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme défend le projet dans une vision d'agglomération: «Où va-t-on mettre les gens?» Rappelons que, se-

lon les études prospectives - ce chiffre est fluctuant - le périmètre d'AggloY devrait accueillir pas moins de 11 000 nouveaux habitants à l'horizon 2030.

Car si les opposants redoutent l'impact de l'arrivée de 450 habitants - c'est un maximum -, le municipal souligne, pour sa part, qu'en fonction des nouvelles règles en vigueur concernant la densification, la Municipalité a opté pour un plan «minimum». Par ailleurs, des bandes boisées et un couloir de faune à aménager le long du ruisseau de la Brinaz favoriseront l'intégration de ce nouveau quartier dans l'environnement construit.

A l'argument des opposants, qui considèrent que les projets en cours et à venir dans le «hameau» des Tuileries suffisent, Antonio Vialatte répond qu'ils ne permettront pas de répondre à la demande.

Optimiser

L'un des opposants les plus actifs, Roberto Ricciuti, relevait, au lendemain de la séance d'information,



L'assemblée était constituée principalement d'habitants des Tuileries-de-Grandson. En médaillon, le syndic François Payot lors de la présentation.

Gabriel Lado

que celle-ci s'était déroulée, à ses yeux, «dans une ambiance bon enfant». Il n'a pas pour autant changé sa position: «Il faut optimiser les possibilités de construire dans ce qui existe.» Notamment, les dépôts de l'entreprise Beati. Ceux-ci, devraient, à moyen terme, gagner la zone de la Poissine... qui reste à légaliser.

L'architecture des 21 immeubles projetés, en particulier les toits plats, passe mal. Les voisins considèrent qu'elle va «jurer» avec les villas du coteau proche qui, à «une verrue près», ont des toits à pans traditionnels: «Il n'y a pas d'harmonie, ni d'esthétique paysagère.»

Les principaux opposants, qui se trouvent être des voisins proches de la parcelle

incriminée, ne défendent-ils pas avant tout des intérêts personnels? «Je ne suis pas contre la construction. J'en vis. Le but est de mettre des gardes-fous», réagit Roberto Ricciuti. Et d'invoquer des arguments financiers: «Le plafond d'endettement de la Commune a été relevé à 50 millions de francs jusqu'à la fin de la législature (2021). Nous n'aurons

plus de marge de manœuvre pour réaliser d'autres investissements», relève-t-il.

Pour Antonio Vialatte, il ne fait aucun doute que ce sont bien deux visions du futur de Grandson qui s'opposent: «La question est de savoir si on veut densifier ou pas. On peut en discuter. Mais on est au minimum de ce que veut le Canton.»

LRo ■

Procédure

Les étapes

La mise à l'enquête du projet va susciter des oppositions. Il appartiendra ensuite à la Municipalité des les traiter, puis au Conseil communal de se prononcer. Il faudra, par ailleurs, obtenir l'approbation du Canton. Les autorités ont déjà été informées de la création d'un comité référendaire, présidé par Didier Rey, un ancien président du Conseil domicilié aux Tuileries-de-Grandson. Il n'est pas exclu, dans l'hypothèse d'une acceptation, que l'organe délibérant décide d'un référendum spontané.

VALLORBE ■ Journées du Patrimoine à la gare

Exposition portée par les artistes

La gare de Vallorbe, édifice centenaire qui fut autrefois la sixième plus grande gare du pays, fait partie de la vingtaine de lieux programmés dans le canton de Vaud pour accueillir les journées du patrimoine 2017 autour du thème «L'héritage du pouvoir».

Immense bâtiment

Les dimensions démesurées de ce bâtiment visaient à impressionner le voyageur lors de son arrivée en

Suisse. Cette ancienne gare internationale a, en effet, été construite comme un symbole de puissance.

L'exposition «Optimo Maximo» réunit les travaux de six artistes: Simon Depierreaz, Gilles Furtwangler, Yannick Lambelet, Stéphanie Lucie Mathem, Sébastien Mettraux et Daniel Ruggiero. Leurs sculptures et peintures dialoguent avec ce lieu historique et questionnent son rapport à la notion de pouvoir.

Les œuvres présentées font référence à de nombreuses anecdotes de l'histoire du lieu: autrefois chantier colossal défiant la nature, zone frontière et de contrôle, lieu de passage international de l'Orient Express.

COM. ■

Samedi, de 11h à 20h, vernissage. Dimanche, de 11h à 18h, visites commentées. De samedi au dimanche 17 septembre, de 14h à 18h, exposition ouverte du mercredi au dimanche et sur rendez-vous.



L'artiste Sébastien Mettraux est l'organisateur de l'exposition «Optimo Maximo», qui traite de l'héritage du pouvoir. Le Vallorberien exposera également ses propres œuvres.

Duperrex-a

Publicité



69%
Bernhard Russi

VOTRE ÂGE = VOTRE % de réduction sur votre monture*

VISILAB

www.visilab.ch

*à l'achat d'une nouvelle paire de lunettes optiques (monture et verres correcteurs). Valable jusqu'au 31 octobre 2017. En fonction de l'âge et de la prescription des lunettes. Les lunettes en bois ne sont pas éligibles. Contactez-nous au 021 261 11 11.

VISILAB LABEL OF

